Nutzungshinweise:

Diese Druckansicht dient nur zu Arbeitszwecken. Zitieren Sie ggf. direkt die digitale Edition.
Dieses Werk ist lizenziert unter einer Creative Commons Namensnennung - Nicht-kommerziell - Weitergabe unter gleichen Bedingungen 4.0 International Lizenz.

Zitiervorschlag:

Paul Lefebvre-Roncier an Karl Marx in London. London, Donnerstag, 14. November 1872. In: Marx-Engels-Gesamtausgabe digital, hg. v. der Internationalen Marx-Engels-Stiftung. Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften, Berlin. URL https://megadigital.bbaw.de/briefe/detail.xql?id=M6622080

Paul Lefebvre-Roncier an Karl Marx in London. London, Donnerstag, 14. November 1872

Laspalas, Clara (Fremdsprachliches Lektorat)
Lindenberg, Thomas (Bearbeitung)
Lura, Caroline (Bearbeitung)

Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften (BBAW) Marx-Engels-Gesamtausgabe

Handschrift: RGASPI f. 21 op. 1 d. 56/14
Handschriftenbeschreibung:

Soweit aus der s/w-Fotokopie zu ersehen ist, besteht der Brief aus einem Bogen und einem Blatt Papier. Prägung: <Blume>. Lefebvre-Roncier hat alle vier Seiten des Bogens und eine Seite des Blattes vollständig beschrieben; die Rückseite des Blattes blieb vermutlich leer.

Archivsignatur des Moskauer Marx-Engels-Instituts (IMĖ) auf allen beschriebenen Seiten: „Rj 1203a–e“.

Erstveröffentlichung: in russischer Übersetzung: Гаагский конгресс Первого Интернационала, 2–7 сентября 1872 г. Москва 1972. S. 173/174.
in englischer Übersetzung: The Hague Congress of the First International, September 2–7, 1872. Minutes and Documents (1976). S. 206–208.
In der Sprache des Originals wird der Brief hier erstmals veröffentlicht.

Absender: Paul Lefebvre-Roncier
Schreibort: London
Schreibdatum: 1872-11-14

Empfänger: Karl Marx
Empfangsort: London

| 18 Huntley street
Gower street

14 Nov. 1872

Cher Citoyen,

Je suis bien en retard pour vous envoyer le relevé de mes notes. – Ce n’est point négligence, mais je suis certain que vous comprendrez que les temps sont tels qu’ils excusent la course à l’éditeur. – Je crois avoir trouvé pour la publication en anglais, et j’ai dû me dessaisir de mon manuscrit depuis déjà trop longtemps. –

J’ai revu mes notes et je vous en envoie l’aperçu:

La séance administrative du Samedi 7 Sept. commença par la lecture de ce malheureux rapport de la commission d’enquête – lu par Lucain[ba]– |Splingard[c] prit ensuite la parole et développa sa protestation:

«je proteste contre le rapport de la commission d'enquête sur l'Alliance[d] et me réserve de faire valoir mes raisons devant le Congrès. – Une seule chose me paraît acquise aux débats, c'est la tentative de M. Bakounine[e] d'organiser une société au sein de l'Internationale[f].

Quant aux expulsions proposées par la majorité de la Commission d'enquête, je déclare ne pouvoir me prononcer comme membre de ladite Commission, n'ayant pas reçu de mandat à ce sujet, et me proposant de combattre cette décision devant le Congrès.–»

Le Cit. Johannard[g] se prononça pour l'adoption par le Congrès des propositions du rapport. – «Il était prouvé, selon lui, que Bakounine[h] avait organisé une société secrète dans le sein de l'Association, société propageant des opinions et des principes contraires au pacte fondamental de l'Association et dirigée contre elle. | Cette société existait encore, et était le foyer d'où partaient toutes ces dissensions qui déchirent l'Internationale. – Toutefois s'il lui paraissait nécessaire d'exclure les citoyens Bakounine, Guillaume[i], Schwitzguébel[j], Bousquet[k] et Marchand[l], il lui semblait que le Congrès devait excepter de cette mesure le cit. Malon[m]. – Malon est un ex-membre de la Commune de Paris et un des plus anciens membres de l'Association. – Sans doute, continue Johannard, Malon depuis un an n'a point suivi la droite voie et semble avoir fait alliance avec nos ennemis; mais il y a lieu d'espérer que la décision du Congrès l'éclairera et qu'il abandonnera les errements que ses anciens amis regrettent de lui voir suivre.–»

Le Congrès[,] sur la proposition [de]Johannard[n][,] déclara le cit. Malon[o] hors de cause.

Le cit. Guillaume[p] prit alors la parole et dit qu'il était résolu à ne point se défendre. «Il comprend maintenant la tactique dont ses amis et lui-même sont victimes. – On les a fait assister tout au long à ce Congrès; –on les a provoqués à des discussions de principe; – Ils ont apporté leurs | théories et leur bonne foi, se doutant peu du procès de tendance qui les attendait. –

Personne d'ailleurs ne s'y méprendra. – Ceux qui sont en majorité dans ce Congrès sont en minorité dans l'Association, et en parlant comme il a parlé, en agissant comme il a agi, il a la conscience d'être resté en communion d'idées et de sentiments avec ceux qui l'ont délégué.» –

Le Cit. Schwitzguébel[q] dit, qu'ouvrier lui-même, il représente les ouvriers de son pays – que tous, ils travaillent à l'émancipation sociale et politique de leur classe. – Que s'il y a divergence d'opinions sur les moyens les plus propres pour assurer cette émancipation, le but est le même; et que, ~~*quoiqu'il*~~ quoi qu'il advienne des décisions du Congrès, il restera attaché comme par le passé aux idées et aux doctrines de l'Association Internationale des Travailleurs.

Vous connaissez mieux que moi les pièces qui furent lues au Congrès à la fin de la séance: – la déclaration de la minorité, | la communication de la section de la Haye etc. – Je vous en copie tout au long ce qui concerne Guillaume[r] et Schwitzguébel[s]. – J'ai pensé en effet que c'était là ce qui vous intéressait le plus; d'autant plus, si mes souvenirs sont exacts, que la Fédération Jurassienne a démenti les paroles attribuées à Schwitzguébel. –

Je me propose d'aller vous rendre prochainement visite, quoique mon temps devienne de plus en plus absorbé, et je serai toujours heureux, si vous le jugez utile, de vous communiquer ce que vous croirez nécessaire au Conseil ou à vous-même touchant le Congrès de la Haye.

Est-ce qu'il y a lieu d'espérer une prochaine publication de votre ouvrage? J'ai le plus grand désir d'en étudier la suite.

Croyez, cher Citoyen, à mes sentiments bien dévoués

P. Le Febvre-Roncier.

Voulez-vous être assez bon pour présenter mes respects à ces dames – et mon salut au cit. Lafargue[t]. –

Erläuterungen

a) Lucain (d.i. Frédéric Potel) war Sekretär der auf Antrag des Generalrats vom Haager Kongress gewählten Kommission zur Untersuchung der gegen die IAA gerichtete Tätigkeit der Alliance de la Démocratie Socialiste. Die Kommission erstattete ihren Bericht zu Beginn der letzten Sitzung des Haager Kongresses.

b) Potel, Frédéric (-1872)

c) Splingard, Roch (1843-1889)

d) Alliance (internationale) de la Démocratie Socialiste

e) Bakunin, Michail Aleksandrovič (1814-1876)

f) Internationale Arbeiter-Assoziation (IAA) / International Workingmen's Association (IWA) / Association Internationale des Travailleurs (AIT)

g) Johannard, Jules (1843-1882)

h) Bakunin, Michail Aleksandrovič (1814-1876)

i) Guillaume, James (1844-1916)

j) Schwitzguébel, Adhémar (1844-1895)

k) Bousquet, Abel (-)

l) Marchand, Louis (1842-1901)

m) Malon, Benoît (1841-1893)

n) Johannard, Jules (1843-1882)

o) Malon, Benoît (1841-1893)

p) Guillaume, James (1844-1916)

q) Schwitzguébel, Adhémar (1844-1895)

r) Guillaume, James (1844-1916)

s) Schwitzguébel, Adhémar (1844-1895)

t) Lafargue, Paul (1842-1911)

Kritischer Apparat